

# Chantiers sous surveillance

**De gauche à droite : Jean-Claude Borel-Garin, directeur départemental de la sécurité publique, Jean-Paul Bouget, le président de la Fédération du bâtiment de l'Essonne en exercice pour cette convention, Jacques Reiller, le préfet de l'Essonne, José Ramos, le président du Syndicat des travaux publics de l'Essonne, et Bernard Thibaud, le colonel commandant du groupement de gendarmerie.**

sécurité publique. Leur mission consiste à apporter des conseils aux entreprises du bâtiment et des travaux publics en matière de prévention de la délinquance. Ainsi, ces référents sûreté pourront se rendre sur les chantiers pour donner des conseils techniques aux entrepreneurs afin de sécuriser leur chantier. La désignation de ces interlocuteurs permettra aussi d'informer plus facilement police et gendarmerie. Un correspondant local sera également désigné au sein de chaque circonscription de

particulier la nuit. Les dépôts de plainte devraient enfin être facilités.

Jean-Paul Bouget, le président de la FFB 91, signataire de cette convention, a notamment insisté sur la nécessité de largement communiquer auprès des entreprises sur ce dispositif. Et d'appeler de ses vœux que « les maîtres d'ouvrage prennent mieux en compte la nécessité d'un travail préventif sur les chantiers ». Car les vols et dégradations ont un coût et ils peuvent entraîner des retards.

■ O.F.

## Nouveau président à la FFB

Passation de pouvoir à la tête de la Fédération française du bâtiment de l'Essonne (FFB 91). Le 20 octobre dernier, Jean-Paul Bouget a officiellement présenté son successeur (élu le 17 septembre), Bernard Toulouse, lors d'une cérémonie au château de Villiers, à Cerny. L'occasion de dresser un premier bilan des actions entreprises depuis six ans sous sa présidence.



**Bernard Toulouse (à gauche) et Jean-Paul Bouget.**

encouragé les entreprises à prendre le virage du développement durable avec, entre autres, la signature d'une charte d'élimination des déchets. En novembre 2008, elle a aussi organisé le salon Batidéfi sur les économies d'énergies. Cette année, la FFB 91 a impulsé les formations Feebat pour accompagner les entreprises sur le marché de l'éco-habitat.

### Le CFA de Brétigny est trop petit

En termes d'image de la profession et de ses métiers, l'opération "les coulisses du bâtiment" a permis chaque année d'ouvrir des chantiers aux scolaires ; ils étaient 900 cette année. « Des jeunes sont actuellement refusés au CFA de Brétigny-sur-Orge par manque de place depuis trois ou quatre ans », a rappelé Jean-

Paul Bouget, qui espère la construction d'un nouveau CFA du bâtiment dans le département. Vis-à-vis des professionnels, plusieurs actions ont été mises en place pour renforcer la sécurité du personnel. On peut citer la journée "Pro-tégeons les bâtisseurs" en 2006 qui a valu à la FFB 91 le prix national des Pros de la route pour sa sensibilisation aux risques d'accidents de la route. La fédération a également

Bernard Toulouse, 48 ans, était le vice-président de Jean-Paul Bouget. Il incarne une forme de continuité dans l'action. Mais les temps sont plus durs aujourd'hui. Dans son allocution, le nouveau président a annoncé qu'il ferait en sorte que « les entrepreneurs et artisans connaissent mieux les missions de sauvegarde des entreprises et de l'emploi du tribunal de commerce ».

■ O.F.

• [www.d91.ffbatiment.fr](http://www.d91.ffbatiment.fr)



Chaque année en France, le préjudice total des vols sur les chantiers est estimé à plus de 1 milliard d'euros. En Essonne, sur les neuf premiers mois de l'année, 97 vols ont été enregistrés par les services de police et de gendarmerie, portant sur une valeur de 5 000 à 50 000 euros. Et c'est sans compter les vols pour lesquels aucune plainte n'a été déposée. Ce fléau constitue « un enjeu économique tout à fait considérable », selon le préfet de l'Essonne, Jacques Reiller. Afin de s'attaquer au

problème, une convention a été signée, le 16 octobre dernier en préfecture, par les représentants départementaux de la Fédération française du bâtiment (FFB) et du Syndicat des travaux publics (STP), le préfet, la direction départementale de la sécurité publique et le groupement de gendarmerie de l'Essonne.

### Conseils pratiques sur le terrain

Concrètement, cette convention prévoit la nomination de référents sûreté au sein de la

[www.lepanorama.net](http://www.lepanorama.net)

Infos

Annonces

Contacts...